

PROTOCOLE SANITAIRE
MONACO GYMNASTIQUE RYTHMIQUE
STADE LOUIS II
MONACO

• **Encadrants :**



Mme Grison Corinne (entraîneur principal et directrice technique)



Mme Vorobieva maria (professeur de danse)



Mlle Boinier Manon (entraîneur adjoint)

Inscription saison sportive 2021/2022 :

- Cette nouvelle saison sportive, l'inscription à notre association devra se faire par internet ou par courrier déposé dans la boîte aux lettres du club au stade Louis II afin de limiter le passage des parents au sein du bureau du club au stade.

- Communication par le club par ses différents supports (site internet, réseaux sociaux, affichage ...) des protocoles sanitaires et obligations.

En annexe les affiches obligation gymnastes et encadrants.

- Formation Covid 19 par la Fédération française de gymnastique. Désignation d'un manager référent au sein de l'association.
- Déclaration de reprise (fiche engagement) à contresigner pour les gymnastes, encadrants, dirigeants de l'association. (Fiches en annexe)

Protocole sanitaire général commun pour toutes les catégories :

➤ AVANT L'ENTRAÎNEMENT :

- ✓ Installation matérielle, nettoyage matériel
- ✓ Inspection de l'environnement d'accueil des gymnastes en accord avec les règles liées au Covid 19
- ✓ Délimitation des espaces
- ✓ Lavage mains et port du masque pour les encadrants

➤ ACCUEIL DES GYMNASTES :

Respect circulation Espace commun stade Louis II.

- Sens de circulation
- Port du masque pour tous les adhérents à partir de 6 ans dans les parties communes et dans la salle
- Distanciation physique

- ✓ Présentation quotidienne pour rappel des gestes barrières, des règles sanitaires et d'organisation.
- ✓ Fiche présence quotidienne pour chaque catégorie présente dans la salle
- ✓ Accès aux toilettes sur demande
- ✓ Mise à disposition des lingettes désinfectantes / gel hydro alcoolique
- ✓ Présence quotidienne d'un référent Covid désigné par le club

- **ENTRAÎNEMENTS CATEGORIES PERFORMANCE**
ET COMPETITION:

Utilisation des 2 praticables (partie haute et basse) ainsi que l'espace hors praticable. Superficie 2x 180m²

Accès vestiaire si autorisé : port du masque obligatoire /2 personnes max par vestiaires

Arrivée en tenue entraînement privilégié.

Espace pour chaque pratiquant délimité et contraint.

Constitution d'un emploi du temps et de groupes limitant la présence d'un maximum de 30 gymnastes dans la salle. (15 gymnastes par praticable)

- ✓ 4m² pour travail statique
- ✓ 2m de distance entre chaque gymnaste pour travail dynamique type travail à l'engin GR
- ✓ Contact interdit
- ✓ Transmission engins GR limitée à la seule pratique en duo ou en groupe avec désinfection des mains fréquentes.

Utilisation matériel individuel et personnel pour chaque pratiquant privilégié :

- Tapis de sol type yoga (PPG)
- Engins GR
- Petit matériel fitness

Si utilisation matériel club :

- Matériel préparé et désinfecté avant séance
- Lavage mains avant utilisation
- Lavage mains après utilisation
- Matériel désinfecté fin utilisation

Port du masque pour les encadrants et contact physique interdit avec les gymnastes. Distanciation 2m entre encadrant et gymnastes.



APRES SEANCE :

- ✓ Revue sanitaire du matériel collectif utilisé et désinfection matériel
- ✓ Affaires oubliées jetées dans une poubelle fermée journalière (une notification sera adressée aux parents).
- ✓ Chaque gymnaste sera en charge de désinfecter son matériel
- ✓ Les engins ou petit matériel stockés dans notre salle de rangement seront obligatoirement désinfectés et rangés dans une boîte hermétique personnelle elle-même nettoyée. Les engins volumineux type cerceaux seront désinfectés par chaque gymnaste après son utilisation.
- ✓ Accès salle de rangement 1 personne à la fois avec espace de rangement défini pour chaque gymnaste et matériel

ENTRAINEMENT CATEGORIE LOISIRS :

- ✓ **Créneaux horaires spécialement dédiés à nos jeunes adhérentes débutantes. *pour chaque catégorie d'âge.***

4/5 ans 6/7 ans 8/10 ans 11ans et +

- ✓ Travail sur les 2 praticables (partie haute et basse) 2 x 180m²
- ✓ Constitution de groupes de 15 gymnastes maximum par praticable
- ✓ 1 encadrant par praticable
- ✓ Fermeture rideau si nécessaire entre les 2 praticables
- ✓ Achat par l'association de tapis individuels
- ✓ Placement de chaque petit tapis individuel sur praticable avant l'entraînement pour respecter une distance de 2m entre chaque jeune gymnaste
- ✓ Bande de praticable dédié à l'encadrant à l'avant du tapis
- ✓ Contact interdit entre les gymnastes
- ✓ Transmission engins GR interdit
- ✓ Pas de vestiaires
- ✓ Accès aux toilettes sur demande

Spécificité pour le groupe loisirs 4/5 ans : L'association se mettra en conformité avec les directives gouvernementales pour l'accueil des jeunes enfants.

COURS ADULTE :

- ✓ Créneaux horaires dédiés
- ✓ Tapis individuel et personnel
- ✓ Pas de vestiaires
- ✓ 10 adultes maximum par praticable
- ✓ 4m² par adulte
- ✓ 1 encadrant
- ✓ Pas de contact
- ✓ Pas d'échange de matériel
- ✓ Gel hydroalcoolique personnel